

Formation et examen de Chronométrateur Fédéral 2010

La commission Nationale du corps arbitral organise suivant le plan quadriennal l'examen cité en objet et dont vous trouverez les modalités ci-dessous nous comptons sur vous pour diffuser cette information.

FORMATION ET EXAMEN DE CHRONOMETREUR FEDERAL 2010

La commission Nationale du corps arbitral organise une formation et un examen de Chronométrateur Fédéral les 12 et 13 novembre 2010 au siège Fédéral

Conditions pour être candidat :

- Etre chronométrateur régional et avoir effectivement fonctionné deux ans.
- Etre Arbitre national (quelque soit la discipline) âgé de 55 ans maximum au cours de l'année 2010
- Envoyer la candidature avant le 15 septembre dernier délai accompagnée d'un chèque de 60 € ⁽¹⁾ au siège Fédéral Direction des Activités Sportives - 5 rue de Rome - 93561 Rosny sous Bois, un double de la candidature sera envoyé au Comité régional ainsi que pour le responsable inter région.
- 20 candidats seront retenus après examen de la CNCA, les candidats recevront un courrier de convocation avec toutes les modalités concernant la formation et l'examen.

(1) la FFC prendra à sa charge tous les frais de formation et d'examen ainsi que les déjeuners des deux jours, les candidats assurant leurs frais de déplacement d'hébergement et de repas du soir.

Inter Région et Comités Régionaux	Responsable Inter Région
<u>Nord et Est</u> Nord Pas de Calais, Ile de France, Picardie, Alsace, Champagne- Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Bourgogne	Joël MENARD Résidence les Cèdres Bleus 24, rue Jean Lurçat 94800 VILLEJUIF menardjoel@wanadoo.fr